



OBSERVATOIRE
DU SAHARA
ET DU SAHEL



Projet « Amélioration de la GIRE, de la Gestion et de la Gouvernance fondées
sur la Connaissance du Bassin du Niger et du Système Aquifère d'Iullemeden-
Taoudéni / Tanezrouft | ITTAS »

Termes de Référence

**Recrutement d'une agence de production audiovisuelle
pour la réalisation de six vidéos pilotes de
démonstration ITTAS**

Octobre 2025

Contexte et justification

L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) est une organisation internationale à vocation africaine, créée en 1992 et établie à Tunis depuis 2000. Son action se situe dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches de la région sahélo-saharienne.

Aujourd'hui, l'OSS compte parmi ses membres : 35 pays (28 pays africains et 7 pays non-africains), 13 organisations représentatives de l'Afrique, des Nations Unies ainsi que des Organisations non gouvernementales. L'OSS a pour mission d'appuyer ses pays membres africains dans la gestion durable de leurs ressources naturelles dans un contexte de changement climatique particulièrement défavorable.

L'OSS développe des concepts et des méthodologies pour le suivi environnemental, la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique autour des programmes scientifiques et techniques « Terre », « Eau », « Climat » et « Biodiversité » pour favoriser une gestion intégrée et concertée des ressources naturelles en Afrique.

Dans le domaine de l'eau, l'Organisation travaille à la gestion concertée des ressources en eau souterraines partagées, en assurant la promotion du concept de « conscience de bassin » par le développement des connaissances, la création d'outils communs de gestion, le diagnostic partagé des risques et des potentiels de développement des usages. Grâce à leur appropriation par les pays et à leurs équipes multidisciplinaires, les interventions de l'OSS peuvent contribuer à apporter des solutions régionales et internationales aux défis environnementaux.

Dans ce contexte et dans le cadre du présent projet régional « Améliorer la GIRE, la gestion et la gouvernance fondées sur la connaissance du bassin du Niger et du Système Aquifère d'Iullemeden-Taoudéni/Tanezrouft (NB-ITTAS) » concerné par 11 pays, l'OSS est l'une des quatre agences d'exécution du projet (ABN, OSS, UNIDO, UNESCO). L'OSS a la charge, entre autres, de développer le processus ADT/PAS (Analyse Diagnostique Transfrontalière/Programme d'Action Stratégique) préconisé par le FEM (Fonds pour l'Environnement Mondial) pour les eaux internationales (GEF-IW).

Le projet NB-ITTAS a pour objectif d'améliorer la gestion, la gouvernance, la conservation et la protection des ressources en eau, basée sur la connaissance des ressources en eau du bassin du fleuve Niger et les Systèmes aquifères d'Iullemeden-Taoudéni/Tanezrouft (SAIT), afin de soutenir la GIRE au profit des communautés et de la résilience des écosystèmes. Le projet contribue à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD2, ODD6 notamment la cible 6.5, et ODD 13 avec les cibles 13.1 et 13.2).

Le projet s'étend à la fois sur le bassin du fleuve Niger (NB) et le systèmes aquifères d'Iullemeden-Taoudéni/Tanezrouft (ITTAS), deux Systèmes transfrontaliers qui revêtent une importance cruciale pour des millions de personnes vivant dans les zones rurales qui dépendent encore fortement de l'agriculture pour leur subsistance. Le bassin du fleuve Niger, superposé à l'ITTAS dans sa partie supérieure, médiane et de son delta intérieur, couvre une superficie de plus de 2,2 millions de km², dont environ 1,5 million de km² de bassin hydrologiquement actif répartis dans les neuf pays membres de l'ABN (le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Tchad, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger et le Nigeria). Le Système Aquifère d'Iullemeden-Taoudéni/Tanezrouft (ITTAS) couvre une superficie d'environ 2,5 millions de km² et s'étend sur sept pays que sont l'Algérie, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Nigeria.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet ITTAS, il est prévu de produire six vidéos pilotes de démonstration, une par pays participant.

Ces vidéos visent à illustrer, à travers des témoignages humains et des images de terrain, les impacts concrets et les résultats obtenus par les actions menées dans chaque pays. Elles constitueront des outils de communication, de sensibilisation et de capitalisation à destination des partenaires, des décideurs et du grand public.



1. Objectif de la mission

L'objectif de cette mission est de recruter une agence de production audiovisuelle spécialisée pour la conception et la réalisation d'un ensemble cohérent de supports vidéo destinés à valoriser les résultats et les impacts du projet ITTAS.

Plus précisément, l'agence sera chargée de :

- Concevoir, monter et finaliser six vidéos de démonstration, une par pays, mettant en avant les bénéfices et les impacts des actions menées dans le cadre de la gestion des ressources en eau du système ITTAS, ainsi que leur valeur ajoutée pour l'ensemble des parties prenantes ;
- Assurer la production bilingue (français / anglais) des vidéos ;
- Garantir la cohérence éditoriale, visuelle et narrative entre les différentes productions.

Dans le cadre des activités de sensibilisation du projet, plusieurs missions de terrain ont été réalisées dans les six pays partenaires — à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Nigeria. Ces missions ont permis de recueillir des témoignages de bénéficiaires et de filmer les sites d'intervention des projets pilotes de démonstration. Les matériaux audiovisuels collectés (vidéos, interviews, images de terrain et photographies) serviront de base à la production des six vidéos nationales.

Ces vidéos constitueront des outils de communication et de sensibilisation destinés à promouvoir le projet ITTAS, à mettre en lumière son impact et sa portée tant au niveau national que régional, et à renforcer sa visibilité institutionnelle auprès des partenaires et du grand public.

2. Tâches assignées à l'agence

L'agence sélectionnée sera chargée d'assurer les étapes suivantes :

1. Phase préparatoire :

- Participation à une réunion de cadrage avec l'équipe du projet ;
- Proposition d'un rétroplanning détaillé de la mission ;
- Adaptation et finalisation des scénarios fournis par l'équipe du projet ;
- Proposition du style graphique et de l'habillage visuel (chartes, transitions, génériques, etc.).

2. Phase de production et de post-production :

- Montage vidéo sur la base des scénarios validés ;
- Étalonnage pour harmoniser la colorimétrie et la qualité visuelle ;
- Traitement et mixage du son, incluant la sélection et l'intégration d'une bande sonore adaptée et libre de droit ;
- Sélection, validation et enregistrement des voix-off en français et en anglais ;
- Sous-titrage complet en français et en anglais ;
- Habillage graphique et générique final selon la charte visuelle du projet.

L'agence devra veiller à une narration valorisant l'impact humain et les résultats mesurables du projet, dans une esthétique adaptée à la communication institutionnelle.

Pendant la durée de réalisation de la mission, l'agence travaillera en étroite collaboration avec l'Unité de Gestion du Projet et le département de communication de l'OSS. Toutes les informations nécessaires à l'élaboration des vidéos seront fournies par l'OSS, à savoir le scénario proposé, un document de présentation du projet ITTAS et sa charte graphique.

3. Livrables attendus

Pour chacun des six pays, l'agence devra livrer :

1. **Une vidéo principale** d'une durée approximative de 3 minutes ;
2. **Deux versions linguistiques** :
 - Version française (voix off en français, sous-titres français)
 - Version anglaise (voix off en anglais, sous-titres anglais)
3. **Sous-titrage intégral** pour toutes les interventions non traduites (témoignages ou langues locales) ;
4. **Formats multiples** adaptés aux différents supports de diffusion :
 - Version HD (événements, projections)
 - Version web (réseaux sociaux, sites institutionnels)
5. **Un habillage graphique cohérent** (charte visuelle, logo ITTAS, crédits, titrages).

L'agence livrera en plus des produits cités ci-dessus :

- Le rétroplanning de la mise en œuvre de la mission ;
- L'ensemble des fichiers sources.

4. Approche éditoriale et narrative

Le développement des scénarios repose sur les matériaux audiovisuels existants pour chaque pays : interviews filmées, images de terrain, photos, contenus institutionnels, etc.

L'approche narrative retenue combine trois niveaux de voix :

- **Voix humaine** : celle des bénéficiaires, incarnant le vécu, l'expérience et l'impact du projet.
- **Voix institutionnelle** : celle du **point focal national**, apportant une perspective de mise en œuvre et de résultats.
- **Voix off bilingue** : fil conducteur assurant la cohérence, la clarté et la compréhension du message global.

Ce dispositif vise à produire un récit fluide, immersif et équilibré, articulant émotion, information et visibilité des résultats.

Une attention particulière sera portée à :

- La cohérence entre les six vidéos (ton, rythme, identité visuelle) ;
- La qualité du mixage linguistique (voix off, témoignages, sous-titres) ;
- L'adaptabilité des formats aux différents contextes de diffusion (réseaux sociaux, événements, présentations, capitalisation).

5. Méthodologie de travail

L'agence sélectionnée devra :

1. Analyser les matériaux existants et proposer une note de cadrage éditoriale et un storyboard pour validation ;
2. Réaliser le montage de chaque vidéo conformément aux orientations approuvées ;
3. Assurer l'enregistrement professionnel des voix off humaine (et non de l'IA) dans les deux langues ;
4. Intégrer les sous-titres, habillages et éléments visuels ;
5. Soumettre une version provisoire pour validation, puis une version finale après intégration des commentaires ;
6. Un maximum de deux allers-retours de corrections est prévu, compte tenu du délai restreint alloué à la réalisation de la mission.

6. Profil recherché de l'agence

- Expérience confirmée en production audiovisuelle institutionnelle (minimum 5 ans) ;
- Maîtrise des outils de montage et de post-production professionnels ;
- Capacité à assurer la cohérence d'un ensemble de productions ;
- Sensibilité aux enjeux de communication pour le développement et capacité à restituer des récits humains et impactants.

7. Durée, Livrables finaux et calendrier indicatif

La durée de la prestation est de 35 jours. La mission commencera dès la signature du contrat et expirera une fois que les services décrits dans le point 3 du présent cahier auront été achevés, et les livrables cités dans l'article 4 auront été fournis.

Étape	Livrable	Délai estimé
1	Note de cadrage / Storyboard validé	7 jours à compter de la date de signature de la dernière partie
2	Versions provisoires des 6 vidéos	21 jours à compter de la date de signature de la dernière partie
3	Versions finales bilingues sous-titrées	35 jours à compter de la date de signature de la dernière partie

8. Rémunération

Le consultant sera rémunéré pour l'ensemble de la mission. Le paiement sera effectué en trois tranches, conformément aux termes du contrat et aux délais définis comme suit :

Tranches	Conditions de paiement	Montant
Tranche 1	Validation du Livrables 1 (Note de cadrage / Storyboard validé) par l'OSS	30 % du montant total du contrat
Tranche 2	Validation des Livrable 2 et 3 (Versions provisoires des 6 vidéos), et Versions finales bilingues sous-titrées) par l'OSS, après intégration des observations	70 % du montant total du contrat

9. Supervision et coordination

La mission sera conduite sous la supervision de **la consultante chargée de la communication et du Directeur du Département Eau** en coordination avec les points focaux nationaux des six pays et l'équipe de communication ITTAS.

10. Conditions de participation et profil requis du prestataire

L'agence de communication ou société de production audiovisuelle doit justifier d'une expérience avérée dans la communication et la réalisation de spots promotionnels et présentant les garanties nécessaires pour la bonne exécution de la mission.

L'agence doit avoir :

- Une expérience significative de :
 - 5 ans ou plus dans la production de films d'animation 2D ;
 - 5 ans ou plus dans la conception graphique ;
- Une excellente maîtrise du français et de l'anglais et de bonnes capacités rédactionnelles dans les deux langues ;
- Une sensibilité aux questions environnementales en Afrique est souhaitée ;
- Les ressources humaines doivent grouper l'ensemble des qualifications suivantes le montage, l'écriture scénaristique, l'animation.
- Le matériel nécessaire à l'accomplissement de la mission.
- Au moins, deux productions similaires réalisées durant les 5 dernières années.

11. Confidentialité

L'agence doit respecter l'obligation du secret professionnel.

Tous les documents et/ou informations relatifs à cette consultation sont confidentiels. A ce titre, ils sont protégés par le secret professionnel et ne sauraient être divulgués à d'autres clients de l'agence, ni même utilisés par l'agence à ses fins propres.

12. Composition des dossiers

L'agence est tenue de présenter un dossier composé d'une offre technique, une offre financière et un dossier administratif qui doivent être placés séparément.

I. Dossier administratif

- Un extrait récent du registre national des entreprises datant de moins de trois mois,
- La fiche de **référencement** du prestataire (selon le modèle ci-joint en annexe1) ;
- La déclaration d'intégrité (selon le modèle ci-joint en annexe 2).

II. Offre technique :

- Une note méthodologique succincte
- Un chronogramme détaillé d'exécution.
- Les références (justifiées par des liens fonctionnels) du (de la) prestataire dans le domaine de la production audiovisuelle.
- Le CV détaillé et signé du réalisateur proposé pour conduire la mission. (Selon le modèle de l'OSS) [[Modèle CV OSS](#)]
- La liste des autres membres de l'équipe proposée par le(a) prestataire et leurs CVs (selon le modèle de l'OSS) [[Modèle CV OSS](#)]
- Modèle de déclaration sur l'honneur dûment rempli (**Annexe 1**) ;

III. Offre financière

Les prix doivent être libellés en Dinars Tunisiens Hors TVA.

L'offre financière doit être soumise conformément à la fiche au formulaire en **annexe 2**.

L'OSS, en sa qualité d'organisation à caractère international, est exonéré des TVA en Tunisie.

L'offre financière doit être signée et paraphée avec le cachet du (de la) prestataire à l'appui.

13. Modalités de soumission et date limite

Le dernier délai de dépôt des dossiers est fixé au **16 novembre 2025** à 23h59 (heure de Tunis), à l'adresse de courriel suivante : procurement@oss.org.tn et avec la mention suivante, en objet : « **Consultation : Vidéos – OSS-ITTAS2025** »

14. Evaluation des offres

Les offres seront évaluées sur la base de la méthode de notation pondérée.

La pondération retenue, pour l'évaluation des offres, est la suivante :

- Pourcentage de l'offre technique : 70% ;
- Pourcentage de l'offre financière : 30%.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu un minimum de 70 points sur l'offre technique seront pris(es) en considération pour l'évaluation financière.

Chaque offre financière recevra une note (Nf) calculée par comparaison avec l'offre financière la moins-disante (Fm) de la manière suivante : $Nf = 30 \times Fm / F$ (F étant le montant de l'offre financière évaluée).

Les offres seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour l'offre technique ; 30% pour l'offre financière) pour aboutir à une note globale (NG = Nt+ Nf). L'offre sera adjugée au soumissionnaire ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée.

Barème de notation

Critères	Points	Pondération en %
A. Offre technique		70%
<u>A.1. Sous-critère 1 : Approche méthodologique en adéquation avec les résultats attendus de la mission</u>	40	
A.1.1. Compréhension des besoins	10	
A.1.2. Originalité et pertinence de l'offre par rapport aux nouvelles tendances des vidéos narratives	20	
A.1.3. Plan de travail et répartition des ressources humaines par phase	10	
<u>A.2. Sous-critère 2 : Expertise du prestataire</u>	30	
A2.1. Nombre d'années d'expérience conformément à l'article 6	20	
A2.2. Nombre et qualité de travaux similaires	10	
<u>A.3. Sous-critère 3 : Qualité de l'équipe présentée</u>	20	
A.3.1. Cohérence, pertinence et qualité de l'organisation de l'équipe présentée	20	
<u>A.4. Sous-critère 4 : Présentation du dossier</u>	10	
B. Offre financière		30%
Total	100	

15.Modalités de soumission

Les agences intéressées sont invitées à soumettre :

- Une proposition technique (comprenant méthodologie, approche créative, plan de travail, équipe dédiée) ;
- Une proposition financière détaillée (budget global et par vidéo, incluant voix off, sous-titres, post-production, etc.) ;
- Un portfolio de réalisations similaires (liens ou fichiers).

16. Contraintes et exigences techniques liées à la qualité des matériaux audiovisuels

Les vidéos et éléments audiovisuels disponibles pour le montage final proviennent de sources variées et ont été produits dans des contextes techniques différents selon les pays. En conséquence, l'agence retenue devra tenir compte des contraintes suivantes :

- La qualité des images et du son peut être variable d'un pays à l'autre (résolution, luminosité, cadrage, bruits d'ambiance, etc.) ;
- Certains plans ou interviews pourront nécessiter un travail de restauration, d'étalonnage ou de nettoyage sonore afin d'assurer une cohérence visuelle et auditive minimale entre les six vidéos ;
- L'agence devra proposer des solutions techniques de valorisation (correction colorimétrique, stabilisation d'image, équilibrage audio, ambiance sonore, titrages dynamiques, etc.) permettant d'harmoniser l'ensemble sans altérer l'authenticité des témoignages ;
- En cas d'insuffisance de certaines séquences vidéo, des photos pertinentes seront intégrées dans le montage afin d'illustrer les propos ou de compléter le récit visuel. Ces photos, ainsi que tout autre élément visuel complémentaire (images, infographies, cartes, etc.), seront fournies par l'OSS ;
- L'agence pourra, le cas échéant, recommander l'utilisation d'images libres de droit ou de visuels additionnels, sous réserve de validation préalable par l'OSS ;
- L'agence devra garantir une qualité finale homogène des six vidéos, tant sur le plan esthétique que sonore, malgré les disparités initiales des matériaux disponibles.

Annexe 1 - Modèle de déclaration sur l'honneur

Objet de l'appel d'offres :

Je soussigné (nom et prénom) :

Nationalité :

Agissant en qualité de :

Raison sociale :

Adresse :

Inscrit au registre du commerce sous le n°leà

Matricule fiscal :

- **Déclare sur l'honneur :**

1. N'avoir jamais été en liquidation judiciaire et n'avoir jamais fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire pour quelques motifs que ce soit,
2. M'engager à ne pas recourir, par moi-même ou par personne interposée, à des pratiques pouvant être qualifiées de malversation, de fraude ou de corruption dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché,
3. M'engager dans le cas où mon offre est retenue, à respecter les procédures en vigueur à l'OSS et l'obligation de réserve et du secret professionnel pour tous les faits et/ou informations que j'aurais à connaître,

- **Certifie** l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon offre.
- **Certifie** que je n'ai aucun lien de parenté avec aucune personne recevant une rémunération quelconque de l'OSS
- **Reconnais** avoir pris connaissance que toute imprécision ou erreur et tout manquement pouvant être relevée dans le contenu de mon offre ainsi que le non-respect des conditions de participation, sont des causes de rejet de ma candidature.

Fait
à.....le.....

Signature et cachet du représentant légal du
consultant

Annexe 2 - Fiche de soumission de la proposition financière

Offre adressée à (entité de passation de marché et d'élimination) :	
Date de l'offre financière :	
Numéro de référence du marché :	
Objet du marché :	

Le prix total de notre offre est : _____

Nous confirmons que les tarifs indiqués dans notre offre financière sont fixes et fermes pour la période de validité et ne feront l'objet d'aucune révision ou variation.

Offre financière autorisée par :

Signature : _____

Nom _____

Position : _____

Date : _____

Autorisé pour et au nom de :

Le consultant : _____

Signature et cachet du représentant légal du consultant